

Distr.
GENERALE

E/CN.16/1993/7
15 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE
LA TECHNIQUE AU SERVICE DU
DEVELOPPEMENT
Première session
12-23 avril 1993
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

GROUPES D'ETUDE OU GROUPES DE TRAVAIL SPECIAUX CHARGES
D'EXAMINER CERTAINES QUESTIONS INTERESSANT LA SCIENCE
ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Organisation de groupes d'étude ou groupes de travail spéciaux
chargés d'examiner certaines questions intéressant la science
et la technique au service du développement

Rapport du Secrétaire général

RESUME

L'ancien Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement disposait d'informations spécialisées sur les différents aspects de la science et de la technique au service du développement concernant notamment les actions qu'il était proposé d'entreprendre et le renforcement des capacités endogènes, qui lui étaient fournies par le Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement. Pour s'acquitter au mieux de son rôle de conseiller auprès du Comité intergouvernemental, le Comité consultatif a réuni au total 14 groupes d'étude composés de spécialistes de tous pays, dont certains choisis parmi ses propres membres. Ces 14 groupes d'étude ont abordé des sujets très divers revêtant une grande importance pour les pays en développement et les pays développés et ont souvent rassemblé à l'intention du Comité intergouvernemental la documentation de base dont ce dernier avait besoin pour examiner les grandes questions dont il était saisi.

* E/CN.16/1993/1.

La Commission de la science et de la technique au service du développement pourrait peut-être réfléchir aux moyens d'obtenir les conseils de spécialistes indépendants. Elle pourrait notamment envisager d'organiser, comme par le passé, jusqu'à deux réunions d'experts par an.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. HISTORIQUE	1 - 6	4
II. EXPOSE GENERAL DES TRAVAUX DES GROUPES SPECIAUX . . .	7 - 56	5
III. RESUME ET CONCLUSIONS	57 - 61	12

I. HISTORIQUE

1. Dans sa décision 1992/218 du 30 avril 1992, le Conseil économique et social, rappelant la résolution 46/235 de l'Assemblée générale, en date du 13 avril 1992, relative à la restructuration et à la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, avait notamment décidé de créer une Commission technique de la science et de la technique au service du développement.

2. L'Assemblée générale, au paragraphe 7 a) i) de l'annexe de sa résolution 46/235, avait proposé que cette commission technique examine à sa première session la question des dispositions financières et les modalités selon lesquelles seraient organisés des groupes d'étude ou groupes de travail spéciaux qui se réuniraient entre les sessions pour examiner certaines questions intéressant la science et la technique au service du développement dans le cadre des résolutions 34/218 et 41/283 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 19 décembre 1979 et 8 décembre 1986; la Commission pouvait étudier à ce titre la pratique du Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement.

3. Dans sa résolution 7 (II) du 4 juin 1980, le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement avait décidé de créer un organe consultatif sur la science et la technique au service du développement¹. Il était précisé dans le mandat de cet organe² que ce dernier devait avoir la possibilité de recevoir des avis de groupes ad hoc qu'il aurait lui-même établis, selon les besoins, à l'aide d'un fichier de spécialistes de toutes les disciplines voulues et dont certains membres seraient choisis parmi ses propres membres.

4. Au paragraphe IV de la section IV de sa résolution 3 (III), en date du 5 juin 1981³, le Comité intergouvernemental avait recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser le Comité consultatif à créer, au cours des deux années suivantes, quatre groupes spéciaux au maximum, compte tenu de son mandat et étant entendu qu'il ne devrait pas y avoir plus de deux réunions de groupes spéciaux par an et que la durée de ces réunions ne devrait pas dépasser une semaine.

5. Le Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement avait donc été autorisé à organiser deux réunions de groupes spéciaux par an. Le coût de ces réunions figurait au chapitre 18 du projet de budget-programme, consacré à l'ancien Centre pour la science et la technique au service du développement du Secrétariat de l'ONU⁴.

6. Le Comité consultatif décidait des thèmes à examiner et définissait le mandat des groupes spéciaux lors de ses sessions plénières. Plusieurs de ses membres siégeaient dans chaque groupe. Les groupes spéciaux établissaient un rapport contenant des recommandations et ce rapport était examiné à la session suivante du Comité consultatif. Le rapport du Comité consultatif contenait un résumé du débat final sur le thème choisi.

II. EXPOSE GENERAL DES TRAVAUX DES GROUPES SPECIAUX

7. Le premier groupe ad hoc de spécialistes a été convoqué par le Comité consultatif en 1982 et le dernier en 1990. Au total, 14 groupes d'experts se sont réunis en l'espace de huit ans pour examiner des questions aussi diverses que l'intégration des technologies nouvelles et traditionnelles et la science et la technique au service de la lutte contre la sécheresse et la désertification. Certains groupes se sont penchés sur des problèmes immédiats, par exemple la sécurité alimentaire, tandis que d'autres ont mis l'accent sur les perspectives à long terme. Ils ont étudié les questions de méthode, par exemple la mesure des incidences de la science et de la technique, ainsi que les questions relatives aux structures, par exemple les liens entre la recherche, le développement et la production. Tous avaient cependant quatre grands points communs : leurs réflexions étaient axées sur les objectifs du développement, l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités endogènes et ils avaient en outre pour tâche de fournir des éléments d'information au Comité intergouvernemental pour alimenter ses débats.

8. On trouvera ci-après un bref résumé de l'activité des 14 groupes spéciaux. Leurs délibérations ont souvent donné lieu à des publications. En ce cas, elles sont citées. Lorsqu'il n'y a pas de publications, on a indiqué la cote du rapport correspondant.

9. Le Groupe I (Groupe ad hoc de spécialistes du Comité consultatif sur l'application intégrée des techniques nouvelles et traditionnelles au développement) s'est réuni à Los Baños (Philippines) du 13 au 16 décembre 1982 (voir document A/CN.11/AC.1/III/2).

10. Le Groupe a examiné les moyens d'intégrer avec succès les techniques nouvelles et traditionnelles aux fins du développement. Il a souligné que les politiques nationales en matière de choix, de mise en valeur et de diffusion des techniques devaient reposer sur trois grands éléments. Premièrement, les activités traditionnelles comportant des avantages sociaux, économiques, écologiques ou culturels devaient être préservées et enrichies par l'apport des techniques voulues de commercialisation et de contrôle de la qualité. Deuxièmement, il convenait d'adopter les techniques nouvelles présentant un intérêt direct compte tenu des conditions socio-économiques du pays, afin d'accélérer la modernisation. Troisièmement, il fallait encourager une intégration bien comprise des techniques traditionnelles et des techniques nouvelles. Les progrès récents de la micro-électronique et des microprocesseurs, de la biotechnologie, des communications par satellite, de l'imagerie et de l'exploitation de l'énergie solaire et autres sources d'énergie renouvelables pouvaient être mis au service des techniques et des métiers traditionnels en vue de les moderniser. La nouvelle ère d'innovation dans les techniques de pointe avait entraîné dans les années 80 une évolution spectaculaire des techniques industrielles et des structures de la production. L'association de techniques traditionnelles et nouvelles pourrait permettre de passer d'une production de masse centralisée à une production décentralisée à petite échelle, souple et adaptable, et à la dispersion des activités à l'échelon local.

11. Les travaux du Groupe ont été publiés dans New Frontiers in Technology Application: Integration of Emerging and Traditional Technologies, Ernst U.

von Weizsacker, M. S. Swaminathan and Aklilu Lemma, eds. (Dublin, Tycooly International Publishing, Ltd., 1983).

12. La réunion du Groupe spécial a été suivie d'une réunion d'étude sur les projets pilotes relatifs à l'intégration des techniques nouvelles et traditionnelles, organisée à Tokyo (Japon) du 27 au 29 avril 1989 par des entreprises japonaises, sous l'égide de l'Association japonaise pour la promotion de la coopération internationale (APIC). Cette réunion a offert l'occasion d'examiner des propositions précises concernant des projets pilotes d'intégration de techniques. Le rapport de la réunion d'étude a été publié sous le titre Pioneer Projects on the Integration of Emerging and Traditional Technologies (Tokyo, APIC, 1984).

13. Le Groupe II (Groupe ad hoc de spécialistes du Comité consultatif sur la formation des ressources humaines à la planification, la gestion et l'exécution des programmes scientifiques et techniques dans les pays en développement) s'est réuni à Shuwaikh (Koweït) du 8 au 11 janvier 1983.

14. Ainsi qu'il était indiqué dans le rapport du Groupe (A/CN.11/AC.1/III/3), l'un des principaux obstacles à l'application de la science et de la technique au développement était l'absence généralisée de capacités de gestion dans les pays en développement. Cette remarque s'appliquait plus précisément à la gestion des activités scientifiques et techniques liées au développement. Le Groupe a noté que même si de nombreux aspects, tant théoriques que pratiques, de la gestion de la science et de la technique, intéressaient à la fois les pays développés et les pays en développement, il y avait des différences essentielles qui tenaient au fait que la plupart des pays en développement dépendaient de sources extérieures pour le choix, l'acquisition et le transfert de techniques et disposaient de ressources et d'une infrastructure institutionnelle limitées.

15. Le Groupe a examiné les obstacles qui se posaient et les mesures à prendre en mettant l'accent sur la nécessité d'approfondir l'expérience particulière de chaque pays en développement. Cette réflexion a donné lieu à l'organisation d'un séminaire interrégional consacré à la planification et à la gestion de la science et de la technique (méthodes, perspectives et tendances), qui s'est tenu à Moscou du 8 au 27 octobre 1984, et au cours duquel ont été examinées des monographies établies par 21 pays en développement.

16. Les conclusions de la réunion de Moscou ont été publiées sous le titre Trends and Prospects in Planning and Management of Science and Technology for Development (M. Anandkrishnan, ed., Moscou, 1984).

17. Le Groupe III (Groupe ad hoc de spécialistes sur le rôle des associations et organisations régionales dans le renforcement des systèmes nationaux de recherche-développement et de la popularisation de la science et de la technique dans les pays en développement) s'est réuni à Tunis (Tunisie) du 6 au 10 avril 1983.

18. Ainsi qu'il était noté dans l'avant-propos du rapport du Groupe (A/CN.11/AC.1/IV/2), bon nombre d'organisations et d'associations non gouvernementales avaient un potentiel unique du fait que des groupes très divers s'occupant de développement - scientifiques et technologues, dirigeants, responsables de la planification - et la population elle-même participaient à

leurs programmes et activités. Mobilisées de façon adéquate, leurs ressources pouvaient être utilisées pour permettre à la collectivité de tirer davantage profit de la science et de la technique par le biais de programmes en matière d'éducation au niveau local, d'hygiène du milieu et d'assainissement, d'emploi, d'énergie, ainsi que de programmes économiques. Ces organisations pouvaient devenir dans les pays en développement un élément essentiel du mécanisme de développement fondé sur l'interaction, en particulier dans la perspective du renforcement de la recherche-développement, de la popularisation de la science et de la technique et de l'apport d'informations en vue de la prise de décisions et de la planification. Le Groupe a sommairement retracé les diverses façons dont les organisations non gouvernementales, en particulier au niveau régional, pouvaient contribuer au renforcement des capacités nationales.

19. Les travaux des deuxième et troisième groupes ont été publiés conjointement sous le titre Planning and Popularizing Science and Technology in Developing Countries (M. Anandarkrishnan, ed., Oxford, Tycooly Publishing, Ltd. 1985).

20. Le Groupe IV (Groupe spécial d'experts des questions de la science et de la technique et des femmes) s'est réuni à South Hadley (Massachusetts) du 12 au 16 septembre 1993.

21. Bien qu'elles représentent environ la moitié de la population dans tous les pays du monde, les femmes ont été systématiquement exclues des postes de responsabilité dans l'élaboration des politiques relatives à la science et à la technique ainsi que dans la recherche-développement. Cette situation a eu des conséquences néfastes non seulement pour les femmes, mais aussi sur le rythme et le mode de développement des pays. Le Groupe a examiné les questions relatives à la participation des femmes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions; à leur contribution à la recherche-développement endogène; à leur participation à l'éducation et aux communications dans le domaine de la science et de la technique; et à la sélection, à la conception et au développement de techniques qui ne leur portent pas préjudice et qui puissent les aider dans le double rôle qui leur incombe : gérer l'unité ménagère et contribuer à l'activité économique (voir document A/CN.11/AC.1/IV/4).

22. Les conclusions du Groupe d'experts ont été publiées dans Science, Technology and Women: A World Perspective, Shirley M. Malcom and others, eds. (Washington, D. C., American Association for the Advancement of Science, en coopération avec le Centre pour la science et la technique au service du développement du Secrétariat de l'ONU, 1985).

23. Le Groupe V (Groupe ad hoc de spécialistes sur le renforcement des liens entre les activités de recherche-développement et le système de production) s'est réuni à Lima (Pérou) du 11 au 14 octobre 1983.

24. Le Groupe a étudié les moyens d'organiser des programmes de recherche-développement; d'établir des liens souples et adaptés en vue de promouvoir les relations entre fournisseurs et utilisateurs aux plans national, régional et international; et d'élaborer des instruments de politique propres à encourager et à financer la recherche-développement. Il a examiné trois études de cas concernant respectivement l'Inde (Hindustan Lever), le Nigéria (production commerciale de manioc) et la Bolivie (commercialisation de produits de remplacement du lait) ainsi que des projets pilotes portant notamment sur :

un système de fourniture de services techniques axé sur les petites industries; un système de technologie locale destiné aux régions rurales; un système de fourniture de technologie par constitution d'un fonds commun pour les grandes entreprises et les investisseurs; les liens visant à améliorer la productivité dans un contexte de sous-utilisation des capacités; et l'identification des besoins dans les pays les moins avancés (voir document A/CN.11/AC.1/IV/3 et Corr.1).

25. Les travaux du Groupe ont été publiés dans Research and Development: Linkages to Production in Developing Countries, Mary Pat Williams Silveira, ed. (Boulder, Colorado, Westview Press, 1985).

26. Le Groupe VI (Groupe ad hoc de spécialistes sur la mesure des répercussions de la science et de la technique sur les objectifs du développement) s'est réuni à Graz (Autriche) du 2 au 7 mai 1984.

27. Les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer les répercussions de la science et de la technique dans les pays en développement ont été élaborés sur la base de situations et de critères se rapportant essentiellement aux pays développés. Le Groupe a fait observer que lorsque ces indicateurs étaient appliqués aux pays en développement, on aboutissait souvent à des résultats inexacts (voir document A/CN.11/AC.1/V/2). A la lumière de leur propre expérience, les membres du Groupe ont examiné les questions que posait l'évaluation des répercussions de la science et de la technique, et ont analysé les problèmes liés à l'élaboration et à l'application, dans ce domaine, d'indicateurs précis adaptés aux pays en développement. Outre les questions d'évaluation et de méthodologie, le Groupe a également abordé des études de cas portant sur le Brésil et la Chine.

28. Les travaux du Groupe ont été publiés dans Science and Technology Indicators for Development, Hiroko Morita-Lou, ed. (Boulder, Colorado, Westview Press, 1985).

29. Le Groupe VII (Groupe ad hoc de spécialistes des perspectives à long terme de la science et de la technique au service du développement) s'est réuni à Mbabane (Swaziland), du 21 au 26 novembre 1984.

30. Le Groupe a examiné les rapports qui existaient dans les années 80 entre, d'une part, les mutations et les tendances mondiales dans les domaines économique, social et politique, et, d'autre part, l'évolution scientifique et technique. Dans les années 60 et 70, de nombreux pays en développement avaient fait un grand effort pour constituer une infrastructure de base dans le secteur scientifique et pour se doter de moyens d'action plus importants dans le domaine technique. Toutefois, étant donné l'imbrication plus étroite entre les moyens d'action du secteur scientifique, le progrès technique, la croissance économique, l'augmentation du coût de la recherche scientifique, la rapidité avec laquelle les outils de recherche deviennent dépassés, l'apparition de nouveaux domaines d'observation transdisciplinaires et la complexité croissante du cadre institutionnel des recherches, la plupart des pays en développement ont eu davantage de mal à accéder rapidement aux portes du savoir et à profiter des progrès scientifiques et techniques. Dans le même temps, la diminution des taux de croissance économique et d'autres problèmes ont contrecarré la stratégie à long terme qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre pour que les pays en

développement puissent se doter de moyens d'action scientifiques et techniques. Le Groupe a examiné de nouvelles stratégies visant à mettre la science et la technique au service du développement, le rôle des schémas directeurs dans la mise en oeuvre de ces stratégies, et l'importance de la coopération multilatérale dans ce domaine.

31. Les travaux du Groupe ont servi de document d'information au rapport intitulé "Examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action de Vienne : progrès au niveau régional" que le Secrétaire général a présenté à la septième session du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement (A/CN.11/62).

32. Le rapport même du Groupe a été publié sous le titre "Rapport de la réunion du Groupe ad hoc de spécialistes des perspectives à long terme de la science et de la technique au service du développement, organisée avec la coopération de la Royal Swaziland Society for Science and Technology et de l'Université du Swaziland et le soutien du Gouvernement swazi" (A/CN.11/AC.1/V/3 et Corr.1).

33. Le Groupe VIII (Groupe ad hoc de spécialistes sur les systèmes d'information scientifique et technique au service du développement) s'est réuni à Rome, du 21 au 25 janvier 1985.

34. Des milliers de publications scientifiques et techniques de toutes sortes, portant sur un large éventail de domaines, paraissent quotidiennement dans le monde entier, et leur nombre augmente considérablement. Toutefois, ces informations ne peuvent être utiles aux utilisateurs finals auxquels elles sont destinées que si ces derniers en connaissent l'existence et savent comment s'en servir. Malheureusement, cela n'est pas souvent le cas dans les pays en développement. Le Groupe a examiné la nécessité de mettre en place dans les pays en développement un système de collecte, de traitement, de stockage, de recherche et de diffusion des informations scientifiques et technologiques à l'échelon national et grâce à l'assistance internationale. A cette fin, il est indispensable que les pays se dotent eux-mêmes de moyens d'action nationaux dans ce domaine. Il faut également évaluer la nécessité de créer un réseau mondial.

35. Les travaux du Groupe et le rapport qu'il a présenté (A/CN.11/AC.1/V/4) ont constitué l'élément essentiel de discussion à la septième session du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, dont le thème de fond était le suivant : les systèmes d'information scientifique et technique au service du développement.

36. Les travaux du Groupe ont également été publiés dans Scientific and Technological Information for Development (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.85.II.A.7).

37. Le Groupe IX (Groupe ad hoc de spécialistes sur la mobilisation des ressources financières nécessaires pour le développement scientifique et technique dans les pays en développement) s'est réuni à Islamabad (Pakistan), du 4 au 10 novembre 1985.

38. Le Groupe a étudié la relation de symbiose qui doit exister entre les ressources humaines et les ressources financières, les unes étant de peu d'utilité sans les autres. La mobilisation de ressources pour la science et la

technique au service du développement passe par l'élaboration d'une stratégie directe et explicite. Le Groupe a formulé des propositions précises sur un ensemble d'instruments de politique visant à augmenter les ressources financières, à former de la main-d'oeuvre qualifiée et à exploiter de manière plus efficace les ressources humaines afin de permettre un développement scientifique et technique endogène. L'accent a été mis surtout sur les politiques et les sources de financement nationales, mais le rôle des fonds extérieurs a également été abordé.

39. Le rapport du Groupe (A/CN.11/C.1/VI/3) a servi de document de base pour l'examen approfondi auquel le Comité intergouvernemental s'est livré à sa huitième session et dont l'un des thèmes de fond était la mobilisation de ressources pour la science et la technique au service du développement pour les pays en développement (voir le rapport du Secrétaire général intitulé "Thème de fond : mobilisation de ressources pour la science et la technique au service du développement pour les pays en développement" (A/CN.11/70).

40. Le Groupe X (Groupe ad hoc de spécialistes de la science, de la technique et de l'autosuffisance alimentaire) s'est réuni à Harare (Zimbabwe) du 7 au 13 janvier 1986.

41. L'idée centrale des discussions était de faire ressortir la nécessité de formuler une stratégie de sécurité alimentaire reposant sur la mise en place de systèmes alimentaires axés sur les petites exploitations et l'agriculture de subsistance. La notion de système alimentaire recouvre l'ensemble des interactions humaines et environnementales qui s'établissent entre la production, la transformation, l'échange et la consommation des aliments. Elle fait apparaître les rétroactions existant entre divers éléments, se préoccupe de la place de l'alimentation dans le cadre plus général des ressources ambiantes et des contextes sociaux et met en relief la nécessité de concevoir, mettre au point et élaborer des systèmes qui garantissent à tous l'accès aux produits alimentaires.

42. Le rapport du Groupe a été publié comme document du Comité consultatif (A/CN.11/AC.1/VI/2).

43. Le Groupe XI (Groupe spécial d'experts de la mobilisation des ressources humaines pour le développement de la science et de la technique dans les pays en développement) s'est réuni à New York du 29 au 31 janvier 1986.

44. Le Groupe a analysé les moyens de mobiliser les ressources humaines - non seulement les milieux scientifiques, les ingénieurs et les établissements universitaires, mais aussi les décideurs, les administrateurs, les industriels, les financiers, les entrepreneurs, les travailleurs et le grand public - en vue de leur participation au développement par le biais de mécanismes institutionnels et organisationnels et d'activités de gestion. Pour ce faire, on a en particulier organisé un certain nombre de missions techniques, qui ont permis d'utiliser les ressources humaines de façon efficace et rationnelle. Par ailleurs, les personnes travaillant en équipe pour réaliser un objectif donné sont, en règle générale, particulièrement motivées et éprouvent de ce fait la satisfaction du devoir accompli. Le Groupe a également analysé un certain nombre d'autres moyens possibles, dont la mise en oeuvre de politiques et de plans nationaux.

45. Les conclusions du Groupe ont été publiées dans le rapport du Groupe spécial d'experts de la mobilisation des ressources humaines pour le développement de la science et de la technique dans les pays en développement (A/CN.11/AC.1/VI/4).

46. Le Groupe XII (Groupe spécial d'experts chargé d'analyser les effets des découvertes scientifiques et techniques sur le développement des pays en développement), s'est réuni à Buenos Aires (Argentine) du 8 au 12 décembre 1986.

47. Le Groupe a examiné les incidences du progrès technologique en général sur les domaines cruciaux de la science et de la technique (y compris la micro-électronique et l'informatique, la biotechnique et la manipulation génétique, les nouveaux éléments d'information et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie) et ses effets sur les pays en développement. Il a souligné la nécessité d'élaborer des politiques et une planification intégrées propres à assurer l'assimilation, le brassage et l'utilisation des nouvelles techniques dans le développement socio-économique. Il a accordé une importance particulière à l'évaluation des techniques et à la mise en valeur des ressources humaines.

48. Le rapport du Groupe (A/CN.11/AC.1/VII/2) a servi de base aux débats du Comité intergouvernemental, qui avait choisi notamment le thème des effets des découvertes scientifiques et techniques sur le développement des pays en développement comme l'une des questions de fond devant faire l'objet d'un examen à sa neuvième session (voir le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/CN.11/80).

49. Le Groupe XIII (Groupe spécial d'experts chargé d'étudier l'application de la science et de la technique à l'étude, la prévention et la surveillance de la sécheresse et de la désertification) s'est réuni à Ashkhabad (Union des républiques socialistes soviétiques) du 13 au 16 janvier 1987.

50. Depuis quelques dizaines d'années, et en particulier depuis la Conférence mondiale de l'alimentation (1974) et la Conférence des Nations Unies sur la désertification (1977), les problèmes de la sécheresse et de la désertification ont retenu l'attention des pays et de la communauté internationale. Une somme de connaissances a été accumulée et de nombreuses propositions techniques ont été formulées en ce qui concerne les moyens de lutter contre ces phénomènes, mais la plupart privilégient des secteurs, des disciplines ou des techniques considérées isolément. Le Groupe a donc eu pour tâche de faire le bilan des connaissances afin de proposer des approches nouvelles fondées sur l'interdisciplinarité et d'établir une liste descriptive des instituts et des organismes qui étudient les différents aspects de la sécheresse et de la désertification du point de vue scientifique et technique.

51. Le rapport du Groupe (A/CN.11/AC.1/VII/3) a servi de base aux débats du Comité intergouvernemental, qui avait choisi notamment le thème de l'application de la science et de la technique à l'étude, la prévention et la surveillance de la sécheresse, de la désertification et autres catastrophes naturelles, ainsi que la lutte contre ces fléaux, comme l'une des questions de fond devant faire l'objet d'un examen à sa neuvième session.

52. Les conclusions du Groupe ont été publiées dans le rapport du Secrétaire général intitulé "Lutte contre la sécheresse et la désertification" (A/CN.11/79).

53. Le groupe XIV (Groupe d'experts sur les missions techniques) s'est réuni à Varsovie (Pologne) du 11 au 14 septembre 1990.

54. Après avoir débattu de la question lors de sa réunion plénière ordinaire, le Comité consultatif a estimé que l'organisation de missions techniques serait susceptible de largement faciliter la poursuite de ses travaux dans des domaines comme le renforcement des capacités endogènes, le développement durable et la coopération internationale. Ces missions pourraient également être utiles pour l'examen d'autres questions importantes, comme le dosage technologique, les liens entre la recherche-développement et la production ainsi que les techniques novatrices.

55. Le Groupe a donc été chargé d'analyser les expériences acquises dans différents pays lors de la réalisation de divers types de missions techniques, ou de missions équivalentes, d'en évaluer l'utilité et de formuler des directives à l'intention des autres pays que ces missions pouvaient intéresser. Il a examiné des études de cas portant sur sept régions géographiques : Inde, Brésil, Chine, République de Corée, Jamaïque, Afrique de l'Ouest et Italie.

56. Le rapport du Groupe a été publié dans le document intitulé "Programme de base : rapport du Groupe d'experts sur les missions techniques" (A/CN.11/AC.1/XI/2).

III. RESUME ET CONCLUSIONS

57. Les groupes d'experts de l'ancien Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement ont rempli un certain nombre de fonctions d'importance décisive. Ils ont réuni un grand nombre d'éminents experts venus de toutes les régions du monde. Ils ont permis de mettre en relief certaines questions revêtant une importance fondamentale pour le développement. Ils ont su rassembler au moment voulu des éléments d'information novateurs qui ont été publiés dans des ouvrages et rapports diffusés dans le monde entier. Ils ont en outre fourni les informations de base spécialisées qui ont servi de base aux travaux de fond du Comité intergouvernemental.

58. Le Comité consultatif ayant été supprimé, il n'existe plus d'organe statutaire habilité à réunir des groupes de spécialistes chargés expressément de conseiller la nouvelle Commission de la science et de la technique au service du développement.

59. Lorsqu'elle définira ses modalités de travail, la Commission pourrait examiner la possibilité de réunir au maximum quatre groupes spéciaux d'experts pendant chaque exercice biennal qui seraient chargés de la conseiller sur certains sujets.

60. La Commission pourrait également examiner la recommandation qui a été formulée lors de la réunion d'experts de haut niveau sur la science et la technique au service du développement qui s'est tenue à Bujumbura (Burundi) du 4 au 8 mai 1992 [voir document E/CN.16/1993/6, par. 70 c)], et qui vise à

encourager et habiliter ces groupes à conseiller également tous les agents d'exécution du système des Nations Unies.

61. La Commission ne se réunissant qu'une fois tous les deux ans, il est clair que la contribution que les groupes d'experts pourraient apporter, en procédant à un examen approfondi des sujets prioritaires, qui servirait de base à la prise de décisions, serait de la plus haute importance.

Notes

¹ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 37 (A/35/37), partie II, annexe, sect. A.

² Ibid., résolution 7 (II), annexe, par. 1 d), ii).

³ Ibid., trente-sixième session, Supplément No 37 (A/36/37), partie II, annexe.

⁴ Ibid., quarante-sixième session, Supplément No 6 (A/46/6/Rev.1), vol. I, sect. A.
